

VILLE DE LIEGE

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 27 NOVEMBRE 2017

PRESIDENCE DE M. WILLY DEMEYER, BOURGMESTRE

La séance est ouverte à 18h40'.

35 membres sont présents : MM. Michel FIRKET, Michel de LAMOTTE, Mme Maggy YERNA, MM. Raphaël MIKLATZKI, Jean-Pierre GOFFIN, André SCHROYEN, Pierre STASSART, Gilles FORET, Mme Julie FERNANDEZ FERNANDEZ, M. Fouad CHAMAS, Mme Corinne WEGIMONT, MM. Pierre GILISSEN, Jean Pierre HUPKENS, Guy KRETTELS, Jean-Claude MARCOURT, Roland LEONARD, Mme Diana NIKOLIC, MM. Hassan BOUSETTA, Mohammed BOUGNOUCH, Fabrice DREZE, Mme Elisabeth FRAIPONT, M. Mehmet AYDOGDU, Mme Nathalie FRISEE, MM. Raoul HEDEBOUW, Michel FAWAY, François SCHREUER, Guiseppe MANIGLIA, Marc GILLIS, Mme Sophie LECRON, M. Jean-Paul BONJEAN, Mmes Caroline SAAL, Laurence CUIPERS, M. Daniel WATHELET, Mme Carine CLOTUCHE, M. Willy DEMEYER, BOURGMESTRE.

Sont également présents : M. Philippe ROUSSELLE, Directeur général, Mme Marie-France MAHY, Présidente du Centre Public de l'Action Sociale et M. Christian BEAUPERE, Chef de corps de la police locale pour l'examen des points relatifs à la Zone de Police.

13 membres sont absents : M. Jean-Géry GODEAUX, Mmes Marie-Claire LAMBERT, Fatima SHABAN, M. Benoit DREZE, Mmes Véronique DE KEYSER, Audrey NEUPREZ, Sarah SCHLITZ, MM. Sébastien BOVY, Quentin le BUSSY, Mme Marie-Jeanne OMARI MWAYUMA, dont 3 sont excusés à savoir, Mme Christine DEFRAIGNE, MM. Michel PETERS et Louis MARAITE.

LE CONSEIL :

Sauf stipulation contraire, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des suffrages et, en outre, au scrutin secret dans tous les cas visés par les articles L1122-27et L1122-28 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

La numérotation figurant ci-après correspond à celle de l'ordre du jour.

1.

Acceptation de la démission de Mme Bénédicte HEINDRICHS, de ses fonctions de Conseillère communale - validation des pouvoirs de M. BIERIN Olivier – installation de M. Olivier BIERIN en qualité de Conseiller communal.

(M. Olivier BIERIN entre en séance : 36 présents).

Hommage à feu Paul TASSET

(M. Quentin le BUSSY, Mme Marie-Jeanne OMARI MWAYUMA et M. Sébastien BOVY entrent en séance : 39 présents).

Interpellation citoyenne

Entend une interpellation citoyenne de M. Philippe LANNERS intitulée « Plan d'urgence mis en place par la Ville en cas d'accident nucléaire de type « INES7 » à la centrale de Tihange » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

(Mme Sarah SCHLITZ et Marie-Claire LAMBERT entrent en séance : 41 présents).

Interpellations

Entend une interpellation de M. Marc GILLIS intitulée « Le Plan Lumière de la ville » à laquelle répond M. Michel FIRKET.

Entend une interpellation de Mme Diana NIKOLIC intitulée « Cyberprédation et Grooming » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de M. Jean-Paul BONJEAN intitulée « Ouverture d'un 4e recyparc à Liège » à laquelle répond M. André SCHROYEN.

Entend une interpellation de M. Gilles FORET intitulée « Étude de FuturoCité sur l'utilisation par les villes et communes des médias sociaux » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de M. Quentin le BUSSY intitulée « Dossier Matexi à La Chartreuse ».

Entend une interpellation de Mme Sophie LECRON intitulée « Projet immobilier à la Chartreuse : la Ville au service de Matexi ? ».

M. Jean Pierre HUPKENS répond à ces deux interpellations.

Entend une interpellation de MM. Pierre GILISSEN, Louis MARAITE et Mme Audrey NEUPREZ intitulée « Projet « Horizon » à laquelle répond M. Jean Pierre HUPKENS.

Entend une interpellation de M. Daniel WATHELET intitulée « Création d'un nouveau skatepark à Grivegnée » à laquelle répond M. Roland LEONARD.

Entend une interpellation de Mme Corine WEGIMONT intitulée « Les politiques de remise à l'emploi, une nécessité pour favoriser l'épanouissement personnel » à laquelle répond Mme Maggy YERNA.

Entend une interpellation de Mme Sarah SCHLITZ intitulée « Parking sauvage à Liège » à laquelle répond M. Michel FIRKET.

Entend une interpellation de M. François SCHREUER intitulée « Quelle offre de logement public pour les seniors ? » à laquelle répond Mme Maggy YERNA.

(M. Jean-Géry GODEAUX entre en séance : 42 présents).

Entend une interpellation de M. Hassan BOUSETTA intitulée « Les projets d'espaces régulés dans les cours de récréation des écoles de l'enseignement communal » à laquelle répond M. Pierre STASSART.

Entend une interpellation de Mme Caroline SAAL intitulée « Renforcement de la politique communale de soutien aux écoles de devoirs » à laquelle répond M. Pierre STASSART.

Entend une interpellation de M. Giuseppe MANIGLIA intitulée « Les jardins communautaires de l'îlot Firquet et le bilan des actions dans le quartier » à laquelle répond Mme Maggy YERNA.

Entend une interpellation de Mme Elisabeth FRAIPONT intitulée « Appel à la manifestation » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

(Mme Audrey NEUPREZ entre en séance : 43 présents).

(M. Quentin le BUSSY sort de séance : 42 présents).

24.

"Réinventons Liège": Adoption du plan d'actions prioritaires et de la méthodologie de suivi.

La présente décision a recueilli 26 voix pour, 0 voix contre et 16 abstentions.

30.

Approbation de l'actualisation du Plan de gestion et les projections quinquennales du CPAS pour les années 2018 à 2022.

La présente décision a recueilli 26 voix pour, 0 voix contre et 16 abstentions.

2.

Approbation du texte de la convention d'adhésion à une Centrale de marchés portant sur la fourniture et la maintenance d'équipements informatiques au profit de la Zone de police à conclure avec l'Office Wallon de la Formation Professionnelle et de l'Emploi pour une durée déterminée prenant cours à la date de la signature de la convention pour se terminer le 16 décembre 2019.

3.

Adoption du plan de gestion et les projections quinquennales de la Zone de police pour les années 2018 à 2022.

La présente décision a recueilli 26 voix pour, 0 voix contre et 16 abstentions.

4.

Approbation de l'avenant au marché relatif à la fourniture d'une solution d'archivage (en ce compris sa maintenance omnium pendant 4 ans prenant cours à la réception technique de la marchandise) en ce qu'il prévoit une solution logicielle n'ayant pas été prévue initialement permettant le scan double flux ainsi que le renommage des noms des fichiers en fonction du code-barre.

5.

Approbation du texte de la convention relative au lancement du projet pilote "Centre de Prise en Charge des Violences Sexuelles CHU de Liège" à conclure avec l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

6.

Décision d'acquérir, au cours de l'année 2017, du matériel réseau, à savoir des switches ainsi que les licences et support y afférents, dans le cadre de la convention passée avec la centrale d'achats constituée par l'ASBL "GIAL".

7.

Décision de procéder dans le cadre du contrat d'entretien du réseau caméras de la Zone de police au placement de fibre optique place des Guillemins, en 2017.

La présente décision a recueilli 35 voix pour, 7 voix contre et 0 abstention.

8.

Création, rue Jules Claskin à 4030 LIEGE, dans son tronçon compris entre la rue Courte et l'avenue de Péville,

- d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, sur une longueur de 6 mètres, à hauteur de l'immeuble n°73,
- d'une interdiction du sens de circulation en direction de la rue Courte,
- d'une interdiction de stationnement des véhicules du côté des immeubles à numérotation paire.

9.

Création d'un passage pour piétons, au carrefour avec la rue du Pont de Wandre, rue Bastin à 4020 LIEGE.

(Mme Nathalie FRISEE, MM. Jean-Géry GODEAUX et Mohammed BOUGNOUCH sortent de séance : 39 présents).

10.

Création d'une ligne discontinue de couleur jaune, rue Paul Devaux, à l'opposé de l'immeuble n°1, soit à l'angle avec le boulevard Frère Orban à 4000 LIEGE.

11.

Création d'un passage pour piétons, au carrefour avec la rue du Pont de Wandre, place d'Elmer à 4020 LIEGE.

12.

Création d'une ligne discontinue de couleur jaune, à hauteur de l'immeuble n°5, Parc Sauveur à 4032 LIEGE.

13.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à l'opposé de l'immeuble n°31, rue Gillieaux à 4031 LIEGE.

14.

Création d'une ligne discontinue de couleur jaune, rue Lebeau, à l'opposé de l'immeuble n°1, soit à l'angle avec le boulevard Frère Orban à 4000 LIEGE.

15.

Création d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°65, rue Fraischamps à 4030 LIEGE.

16.

Extension d'une zone de stationnement réservée aux riverains, entre les immeubles n°21 et 27, rue de la Légia à 4000 LIEGE.

17.

Création d'une zone de livraison, à hauteur des immeubles n°10b et 10a, rue du Méry à 4000 LIEGE.

18.

Création d'une zone de livraison, à hauteur de l'immeuble n°1, quai des Ardennes à 4020 LIEGE.

19.

Interdiction de l'accès du tronçon de la rue du Chéra, compris entre l'avenue de la Laiterie et la rue du Côté d'Or, aux conducteurs de véhicules dont la masse en charge dépasse les 3.5 tonnes, excepté desserte locale.

20.

Rectification d'une erreur matérielle - article 1 du Règlement de police complémentaire relatif à la rue Vieille.

21.

Suppression, rue Ovide Decroly à 4031 LIEGE, du stationnement alternatif par quinzaine à partir du carrefour formé avec la rue de la Résidence - création d'une interdiction de stationnement à hauteur des immeubles à numérotation paire, à partir du carrefour formé avec la rue de la Résidence - création d'un emplacement de stationnement handicapée, à hauteur de l'immeuble n°153, sur une distance de 6 mètres.

22.

Suppression d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, rue Renardi à hauteur de l'immeuble n°268 à 4000 LIEGE.

23.

Création d'une zone de livraison et déplacement d'un emplacement de stationnement réservé aux véhicules de police, rue Florimont à 4000 LIEGE.

25.

Adhésion de la Ville à l'association "LE FORUM BELGE POUR LA PREVENTION ET LA SECURITE URBAINE " - approbation des statuts de ladite association.

26.

Adoption du texte de la convention de subventionnement entre l'État fédéral (Service Public Fédéral Justice) et la Ville concernant l'engagement de personnel chargé de l'accompagnement de mesures judiciaires pour la période 2016-2017.

27.

Octroi d'une subvention directe opérateur à la S.C.R.L. « CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE LA CITADELLE » relative à l'organisation du projet spécifique « Organisation de la prise en charge de l'Urgence Médico-Psycho-Sociale 24 h/24 7 j/7 » du 01/01/2016 au 31/12/2016, sous réserve d'approbation du 1er CMB 2017 par les autorités de tutelle.

28.

Octroi d'une subvention directe opérateur à l'association « LIEGE PANTHERS » relative à l'organisation du projet spécifique « SOUTIEN A LIEGE PANTHERS ASBL » dans le cadre de la Politique des Grandes Villes du 01/01/2017 au 31/12/2017 - adoption du texte de la convention.

Addendum 28 bis

Fermeture annoncée, par la direction du CHR, du Centre IMC.
Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. François SCHREUER, Conseiller communal.

Ce point est renvoyé en Commission.

Addendum 28 ter

Motion Liège, « Ville hospitalière ».

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. Hassan BOUSETTA.

La présente décision a été adoptée à l'unanimité.

L'urgence est sollicitée pour deux points qui ne figurent pas à l'ordre du jour. Il s'agit :
Modification de la composition des Commissions permanentes.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « ANIMATION ET CRÉATIVITÉ » relative à l'organisation du projet spécifique « SOUTIEN A L'ASBL "ANIMATION ET CRÉATIVITÉ" » dans le cadre de la Politiques des Grandes Villes du 01/01/2017 au 31/12/2017.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

29.

Adoption du texte de la convention de partenariat entre la Ville et l'association « COMPAGNIE DU HAZART » - sise rue des Genêts, 7 à 6600 BASTOGNE - relative à l'organisation du projet spécifique «OPERATION 'GAFF'A LA ROUTE' » du 1er décembre 2017 au 30 octobre 2018.

31.

Désignation des fonctionnaires et agents communaux habilités à signer les bons de commande relatifs à des montants inférieurs à 2.000 hors T.V.A. au budget ordinaire.

32.

Décision de se porter caution solidaire de l'emprunt à contracter par l'Asbl Cercle sportif Sart-Tilman afin de financer la construction d'un terrain de football synthétique sous réserve de l'obtention des subsides du Service Public de Wallonie.

33.

Communication relative à la garantie d'emprunt Isosl.

34.

Prise d'acte de la clôture de la liquidation de la société civile sous forme de SCRL « INTERCOMMUNALE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR D'ARCHITECTURE ».

35.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2017 de la Fabrique d'église « Saint-François de Sales » sise rue Jacob Makoy, 34 à 4000 LIEGE – tel que soumis.

36.

Approbation du budget 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Antoine et Sainte-Catherine » - sise rue de la Cité, 1B à 4000 LIEGE – tel que rectifié.

37.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2017 de la Fabrique d'église « Saint-Jean-Marie Vianney » - sise rue du Centenaire, 71 à 4032 CHENEE – tel que rectifié.

38.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2017 de la Fabrique d'église « Saints-Victor et Léonard » - sise rue Walthère Dewé, 48 à 4000 LIEGE – tel que rectifié.

39.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2017 de la Fabrique d'église Notre-Dame du Rosaire » à Bressoux - sise rue du Moulin, 131 à 4020 BRESSOUX – tel que soumis.

40.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2017 de la Fabrique d'église « Notre-Dame de la Visitation » - sise rue Dessus l'Eglise, 6 à 4030 LIEGE – tel que rectifié.

41.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2017 de la Fabrique d'église « Notre-Dame du Saint-Rosaire » à Sclessin - sise Place Ferrer, 40 à 4000 LIEGE – tel que soumis.

42.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2017 de la Fabrique d'église « Sainte-Marguerite » - sise rue des Fontaines Roland, 2 à 4000 LIEGE – tel que soumis.

43.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2017 de la Fabrique d'église « Saint-Nicolas » à Liège - sise rue Jean d'Outremeuse, 61 à 4020 LIEGE – tel que soumis.

44.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2017 de la Fabrique d'église « Saint-Gilles » - sise Cour Saint-Gilles, 28 à 4000 LIEGE – tel que soumis.

45.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2017 de la Fabrique d'église « Saint-Pholien » - sise boulevard de la Constitution, 2 à 4020 LIEGE – tel que soumis.

46.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2017 de la Fabrique d'église « Saint-Pierre » - sise rue de l'Eglise, 106 à 4032 CHENEE – tel que soumis.

47.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2017 de la Fabrique d'église « Saint-Vincent » - sise boulevard de Froidmont, 56 à 4020 LIEGE – tel que soumis.

48.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2017 de la Fabrique d'église « Saint-Remacle » - sise rue d'Amercoeur, 20 à 4020 LIEGE – tel que soumis.

49.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2017 de l'Eglise protestante « Liège–Marcellis » - sise quai Marcellis, 22 à 4020 LIEGE – tel que soumis.

50.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2017 de la Fabrique d'église « Saint-Amand » - sise rue Gît-le-Coq, 33 à 4020 LIEGE – tel que soumis.

51.

Approbation du budget 2017 de la Fabrique d'église « Sainte-Marie des Anges » - sise rue Auguste Buisseret, 1 à 4000 LIEGE – tel que rectifié.

52.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2017 de la Fabrique d'église « Saint-Barthélemy » – sise place Saint-Barthélemy, 8 à 4000 LIEGE – tel que rectifié.

53.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2017 du Conseil d'administration de la Communauté israélite de Liège sise rue Léon Frédéricq, 19 à 4020 LIEGE – tel que rectifié.

54.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2017 de la Fabrique d'église « Saint-Jacques » - sise place Saint-Jacques, 8 à 4000 LIEGE – annulation de notre décision du 2 octobre 2017.

55.

Approbation du budget 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Etienne » - sise rue de Visé, 820 à 4020 LIEGE – rectification d'une erreur matérielle.

56.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2017 de la Fabrique d'église « Saint-Christophe » - sise Place Saint-Jacques, 8 à 4000 LIEGE – tel que rectifié.

57.

Approbation du budget 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Jacques » – sise place Saint-Jacques, 8 à 4000 LIEGE – tel que rectifié.

58.

Emission d'un avis sur le 1er cahier de modifications budgétaires 2017 de la Fabrique d'église « Saint-Nicolas (Saint-Nicolas) » - sise rue F. Ferrer, 10 à 4420 Saint-Nicolas – tel que soumis.

59.

Avis sur le 1er cahier de modifications budgétaires 2017 de la Fabrique d'église de la « Vierge des Pauvres » - sise rue Vieux Chemin de Jupille, 15 à 4610 Beyne-Heusay – tel que soumis.

60.

Prise d'acte de la décision du Gouvernement provincial n'approuvant pas la décision du 12 décembre 2016 réformant le budget 2016 de la Fabrique d'église « Saint-Remacle » - approbation du budget 2016 de la Fabrique d'église « Saint-Remacle » – tel que réformé par le Gouvernement provincial de Liège.

61.

Adoption du texte de la convention de bail-type de droit commun "Box / Garage" - délégation au Collège communal le soin de signer et de résilier les conventions au nom de l'administration.

62.

Adoption du texte du commodat-type pour la mise à disposition de terrains de la Ville gérés par la Régie foncière de stationnement et de services - délégation au Collège communal le soin de signer et de résilier les commodats au nom de l'administration.

63.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association "LIEGE-ENERGIE" - sise Place du Marché, 2 à 4000 LIEGE relative à la mise à disposition d'un local sis en Feronstrée, 94/96 à 4000 LIEGE et de bureaux sis rue Léopold 37 à 4000 LIEGE - octroi d'une subvention indirecte classique à ladite association.

64.

Adoption du texte de la convention type d'occupation temporaire "commerce éphémère".

65.

Cession de gré à gré d'emprises dans des terrains sis rue du Sart-Tilman, 376-390.

66.

Approbation du texte du bail emphytéotique relatif à une partie du bâtiment dit des « Sports nautiques » dans le Parc de la Boverie.

La présente décision a recueilli 32 voix pour, 0 voix contre et 7 abstentions.

67.

Acquisition d'un immeuble sis rue de Hesbaye, 39 à 4000 LIEGE.

68.

Acquisition d'un immeuble sis rue de la Légia, 18 à 4000 LIEGE.

69.

Retrait à une partie d'un terrain sis rue Joseph Hodeige à 4030 Liège-Grivegnée de son affectation à l'utilité publique.

Addendum 69 bis

Motion « La Ville de Liège a besoin d'une nouvelle gare du Palais ».
Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. François SCHREUER, Conseiller communal.

La présente décision a recueilli l'unanimité des suffrages.

70.

Adoption du nouveau règlement relatif à l'octroi d'indemnités en faveur des commerces de détail et des établissements HORECA en cas de travaux publics.

AJOURNE

(Mmes Audrey NEUPREZ et Marie-Jeanne OMARI MWAYUMA sortent de séance : 37 présents).

71.

Adoption de l'avenant à la convention de marché conjoint comme entre la Ville de Liège et la SPAQuE en vue de la réhabilitation du site LBP à Chênée, afin de modifier l'article 4 de celle-ci pour changer le montant maximum à payer par la Ville de Liège, suite à l'adjudication du marché public relatif à l'étude urbanistique incluant la proposition d'un schéma directeur et l'élaboration d'un outil urbanistique permettant de déroger au plan de secteur.

72.

Prise de connaissance des résultats de l'enquête publique et de l'absence d'avis du Collège provincial, celui-ci étant réputé favorable et d'arrêter la modification du plan d'alignement du boulevard de la Constitution suivant le plan intitulé « PU-18 – plan d'alignement ».

La présente décision a recueilli 27 voix pour, 1 voix contre et 9 abstentions.

73.

Prise de connaissance des résultats de l'enquête publique organisée dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme n°85901 avec étude d'incidence pour l'aménagement des voiries et des espaces publics interne au site de Bavière situé entre le boulevard de la Constitution, la rue des Bonnes Villes, et le quai de la Dérivation et de l'ouverture des voiries communales et de marquer son accord sur l'ouverture des voiries communales suivant le plan intitulé « Plan de création, de modification ou suppression de la voirie communale ».

La présente décision a recueilli 27 voix pour, 1 voix contre et 9 abstentions.

74.

Prise de connaissance des résultats de l'enquête publique organisée dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme n° 85846 avec étude d'incidence pour la requalification du boulevard de la Constitution et de la rue des Bonnes Villes et des modifications de voirie communale et de marquer son accord les modifications de voirie communale suivant le plan intitulé « Plan de délimitation – Ouverture de voirie ».

La présente décision a recueilli 27 voix pour, 1 voix contre et 9 abstentions.

75.

Prise de connaissance des résultats de l'enquête publique organisée dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme n°85931 avec étude d'incidence pour la création des voiries et des espaces publics interne au site de Bavière situé entre le boulevard de la Constitution, la rue des Bonnes Villes, et le quai de la Dérivation et de l'ouverture des voiries communales et marque son accord l'ouverture des voiries communales, la modification du boulevard de la Constitution, et la suppression des trois sentiers vicinaux n° 64, 65, et 66 suivant le plan intitulé « PU-15 – ouverture de voirie » et le document intitulé « Demande de déclassement des sentiers vicinaux ».

La présente décision a recueilli 27 voix pour, 1 voix contre et 9 abstentions.

76.

Adoption du texte modifié de la charte pour la bonne gestion des espaces communautaires dans les îlots dits Firquet/Saint-Séverin.

Addendum 76 bis

Motion relative au commerce liégeois.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de Mme Christine DEFRAIGNE, M. Fabrice DREZE, Mme Elisabeth FRAIPONT, M. Michel PETERS, Conseillers communaux.

Ce point est renvoyé en Commission.

77.

Acceptation du don de M. Louis PIRONET constitué d'archives, de documents imprimés, de dessins et estampes, la plupart relatifs à la Ville de Spa à destination des collections communales et particulièrement à la Bibliothèque Ulysse Capitaine Fonds patrimoniaux de la Ville de Liège.

78.

Adoption du texte de la convention quadriennale à conclure avec la Communauté française de Belgique, arrêtant les missions confiées à la Ville de Liège au profit du Musée des Beaux-arts de Liège - BAL ainsi que les conditions et modalités de l'octroi d'une subvention pour l'année 2017.

79.

Octroi d' une subvention directe opérateur à l'association "LES MANIFESTATIONS LIEGEOISES" relative à l'organisation du "prix de l'Architecture et de l'Urbanisme".

M. Gilles FORET, Conseiller communal sollicite l'urgence aux membres du Conseil pour un point qui ne figure pas à l'ordre du jour. Il s'agit d'une motion de soutien du Conseil communal de Liège au Théâtre Arlequin déposée par M. Gilles FORET.

L'urgence est déclarée et acceptée.

Le point est renvoyé en Commission.

80.

Abrogation du Règlement de travail pour l'Enseignement artistique à horaire réduit adopté lors de sa délibération du 22 juin 2015 - adoption du texte suivant du Règlement de travail pour l'Enseignement artistique à horaire réduit de la Ville de Liège.

81.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur le paiement de créances exigibles et liquides relative à l'organisation de séjours en classes vertes réalisés pour l'École Fondamentale Liberté, l'École fondamentale Chênée-Grands-Prés, l'École fondamentale Wandre-Pont et l'École fondamentale spécialisée Crève-Coeur.

82.

Prise d'acte du procès-verbal de la réunion du 19/10/2017 de l'Organe de gestion de la Haute École de la Ville de Liège.

83.

Admission de la décision prise par le Collège communal en date du 27 octobre 2017, de pourvoir à la dépense nécessaire pour les travaux urgents de remplacement des convecteurs par une installation de chauffage central au Centre Social-Pavillon du complexe "Sainte-Marguerite", rue Sainte-Marguerite, 120 à 4000 LIEGE.

84.

Adoption du texte de la convention à conclure avec la Province de Liège relative à la gestion des infrastructures sises rue Monulphe, 3 à 4000 LIEGE.

85.

Passation d'un accord-cadre conjoint, par voie de procédure ouverte, entre la Ville et le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) à conclure avec un seul participant, d'une durée déterminée de 24 mois (reconductible 24 mois), prenant cours le lendemain de la notification, à l'adjudicataire, de l'approbation de son offre pour la réalisation de travaux d'isolation à effectuer dans les bâtiments communaux de la Ville, du C.P.A.S. et de la Police de Liège - adoption du cahier spécial des charges dressé en vue de la réalisation de cet accord - approbation du projet d'avis de marché - arrêt du texte de la convention à conclure avec le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) fixant les rôles et obligations respectifs dans la passation et l'exécution de l'accord-cadre conjoint de travaux à conclure avec un seul participant.

86.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur le paiement d'une dépense relative au placement de stores dans les classes de l'école communale de Glain.

87.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution d'une dépense relative au placement de stores dans les classes du Jardin d'enfants " Général Collyns".

88.

Adoption du texte de la convention de cession partielle de marché de services relatif à la coordination en matière de sécurité et de santé en phase projet des travaux de remplacement de la canalisation d'égouttage, renouvellement de conduites de distribution d'eau, remplacement de conduites de distribution de gaz et pose de gaines de télécommunications rues Saint Jean en Isle et d'Amay à 4000 LIEGE, convention à conclure entre la Ville, l'Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des communes de la province de Liège (A.I.D.E., représentant valablement la Société Publique de Gestion de l'Eau - S.P.G.E.), la Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux (CILE), RESA SA, Proximus, et du S.P.W. (la Sofico en partenariat avec Orange).

89.

Passation d'un accord-cadre par procédure ouverte avec un seul participant, d'une durée déterminée prenant cours le lendemain de la notification et au plus tôt le 1er janvier 2018, au prestataire de services adjudicataire, de l'approbation de son offre et se terminant le 31 décembre 2018, reconductible annuellement trois fois, pour les services relatifs à la coordination de sécurité et de santé sur les chantiers temporaires ou mobiles du service de la Gestion de l'Espace Public - approbation du cahier spécial des charges et de l'avis de marché.

90.

Approbation de l'actualisation des statuts de la Commission communale consultative des Intervenants Jeunesse et Enfance (en abrégé : C.I.J.E.).

91.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2017 de l'Association Intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois.

AJOURNE

92.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 18 décembre 2017 de l'Intercommunale "Liège Zone 2 Intercommunale d'Incendie de Liège et Environs - Service Régional d'Incendie".

La présente décision a recueilli 35 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

93.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 19 décembre 2017 de l'Intercommunale « ECETIA Collectivités ».

AJOURNE

94.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 12 décembre 2017 de l'Intercommunale "SPI".

La présente décision a recueilli 35 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

95.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 19 décembre 2017 de l'Intercommunale « ECETIA Intercommunale ».

AJOURNE

96.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2017 de l'Intercommunale de Mutualisation en matière Informatique et Organisationnelle.

La présente décision a recueilli 35 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

97.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 19 décembre 2017 de l'Intercommunale « ECETIA Collectivités ».

AJOURNE

98.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 19 décembre 2017 de l'Intercommunale « ECETIA FINANCES ».

AJOURNE

99.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale stratégique du 18 décembre 2017 de l'Association Intercommunale pour le Déménagement et l'Épuration des Communes de la Province de Liège.

La présente décision a recueilli 35 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

100.

Approbation des points portés à l'ordre du jour des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 21 décembre 2017 de l'Intercommunale de Soins Spécialisés de Liège.

AJOURNE

101.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale stratégique du 20 décembre 2017 de l'Intercommunale "NEOMANSIO".

AJOURNE

102.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 22 décembre 2017 du Centre Hospitalier Régional de la Citadelle.

AJOURNE

103.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale statutaire du 14 décembre 2017 de la Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux.

La présente décision a recueilli 35 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

Question orale

Entend une question orale de M. François SCHREUER à propos du glyphosate dans les écoles et dans les crèches ainsi que la réponse de M. le BOURGMESTRE.

La séance est levée à 23h50'.

PAR LE COLLÈGE

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Philippe ROUSSELLE

Willy DEMEYER